



[www.salveterra.fr](http://www.salveterra.fr)

# ASSEMBLEE GENERALE 2011



## RAPPORT D'ACTIVITES 2010

L'Association SALVETERRA78 créée le 23 mars 1997, a réellement démarré toutes ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 1998, *cela fait maintenant 14 ans !*

Pour mémoire, rappelons que l'objet de notre association est **d'accompagner et promouvoir** les initiatives permettant la création et la sauvegarde d'emplois. Elle est un acteur reconnu de **l'insertion par l'activité économique et le développement économique local**.

Elle intervient dans 7 secteurs qui sont **complémentaires** :

- **Accompagnement de tout candidat à la création d'activités économiques, porteur d'un projet**, pour lui permettre de créer son emploi et, si possible, d'autres emplois,
- **Accompagnement de jeunes dirigeants**, après création, pour leur permettre de développer et pérenniser leurs activités et donc sauvegarder les emplois créés,
- **Elaboration** et perfectionnement de la « **méthode Salveterra** », c'est-à-dire développer ou adapter les **outils pédagogiques et informatiques** nécessaires aux accompagnateurs,
- **Recrutement et formation des accompagnateurs**,
- **Accompagnement au démarrage et au suivi de structure associative** dont l'objet est le même que celui de Salveterra (création d'activités économiques),
- **Développement de partenariats avec d'autres structures** opérant dans le domaine de l'insertion par l'économie,
- **Après expérimentation, développement d'une ingénierie pour la modélisation** de cette démarche afin de constituer de nouvelles structures dans les Yvelines et dans les autres départements, en partenariat avec les associations départementales de la Fédération.

C'est ainsi que fut développé et mis en œuvre notre concept de :

**« La Maison des créateurs d'entreprise »**

## **La Maison des créateurs d'entreprise** se décline en cinq parties :

1. **la Maison** des créateurs d'entreprise de la Celle Saint-Cloud / Bougival est un centre de ressources intercommunal intervenant dans une agglomération de 80 000 à 100 000 habitants. Cette maison est un lieu convivial, mis à notre disposition par la ville de la Celle Saint-Cloud qui comprend :
  - **un espace accueil** pour les candidats entrepreneurs et leurs Accompagnateurs (secrétariat, salle de réunion, tél / fax / copieur / PC /accès internet etc..) ;
  - **un espace hébergement**, véritable **pouponnière d'entreprises**, permettant d'accueillir 3 jeunes créateurs pendant 6 à 12 mois à tarif réduit ;
  - **un espace formation** géré par l'Association **INPOURTOUS (Insertion par Internet et informatique pour tous)** pour permettre, à tarif réduit, aux jeunes dirigeants de maîtriser la bureautique. Cet espace est aussi ouvert aux demandeurs d'emploi du territoire.
2. **Un réseau d'accompagnateurs bénévoles**, hommes et femmes d'entreprise, formés à la méthode Salveterra 78 (ARPEJE) et qualifiés CAP Entreprise par le Conseil Régional Ile de France.
3. **Un partenariat** avec des associations et des entreprises pour **aider au démarrage** et à la **pérennisation** des jeunes entreprises en recherche des premiers clients, de financement, d'un hébergement, suivi de gestion ...
4. **Un partenariat** avec les **pépinières et hôtels d'entreprises** à proximité pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des jeunes entreprises nouvellement créées avec la mise à disposition de services appropriés et un suivi de l'accompagnement
  - en **pépinière**, à tarif progressif, pendant les 23 premiers mois,
  - en **hôtel d'entreprises**, au tarif normal
5. **Un réseau d'entreprises** pour les dirigeants qui souhaitent échanger sur leurs pratiques pour développer leurs performances, notamment dans les domaines fondamentaux tels que : l'efficacité du dirigeant et la gestion de l'entreprise (organisation, ressources humaines, ressources financières etc...) avec l'aide d'interventions de consultants experts en fonction des besoins.

*Compte tenu de ses résultats, Salveterra 78 est devenue un acteur reconnu par les grandes structures institutionnelles régionales dans le domaine du développement économique et de la création d'emplois :*

- \* *La Direction Départementale et Direction Régionale du Travail*
- \* *Le Conseil Général des Yvelines*
- \* *Le Conseil Régional Ile de France*

Depuis sa création, en 1998

**les résultats obtenus sont plus que flatteurs.**

\* \* \*

Notre « atelier création » a accueilli plus de **1 100 candidats**  
*dont 73 en 2010 (46 créateurs, 9 repreneurs et 18 dirigeants)*

et a contribué à la création de plus de

**520 entreprises**

Soit **650 emplois**

(1,25 par entreprise)

*Soit en moyenne 80 par an*

**50% des candidats ont créé leur activité**

**90% des entreprises créées survivent**

**85 % des candidats ont créé ou retrouvé un emploi**  
**(dont 10% RMI/RSA et minima sociaux)**

\* \* \* \*

Depuis sa création en 2005, notre « **Centre de Diagnostic** » (agrée CAP  
Entreprise) a accompagné **90 Candidats** :

**29 porteurs de projets**

**61 dirigeants d'entreprise**

*Soit en moyenne 18 dossiers par an*

# POINT sur nos ACTIONS

\* \* \*

## L'ATELIER « CREATION » (A.R.P.E.J.E.)

*(Accompagnement à la Réalisation d'un Projet Professionnel Elaboré par de Jeunes (primo) Entrepreneurs)*

L'ATELIER Création, animé par Gérald LECLERC, Vice Président, se subdivise en 2 types de prestations :

- **Accompagnement des candidats créateurs, porteurs de projet et des nouveaux dirigeants d'entreprise (méthodologie ARPEJE)**
- **Prescription de formations et ou de conseils par notre Centre de Diagnostic du dispositif CAP Entreprise,**

**A.R.P.E.J.E.** : Pour mémoire, en novembre 2000, Salvetera 78 a été sollicitée par la DDTEFP 78 (Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour l'adaptation de son processus d'accompagnement à la création d'entreprises ou d'activités pour un public jeune (issu des emplois-jeunes) et sans expérience de gestionnaire.

Ainsi, les accompagnateurs bénévoles de SALVETERRA, avec l'aide de consultants, ont développé la **méthodologie** ARPEJE particulièrement adaptée aux primo-entrepreneurs et rédigé un **guide de l'accompagnateur** (en 2001 et 2002) qui rappelle toutes les étapes de la création pour former les nouveaux accompagnateurs qui nous rejoignent.

Depuis 2002, le Conseil Général des Yvelines reconduit chaque année un partenariat avec Salvetera afin de nous permettre d'accompagner les candidats créateurs issus de tous les milieux : bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi et seniors qui souhaitent créer leur propre emploi. L'investissement consenti par nos partenaires est donc largement rentabilisé.

Avec le temps, de nouveaux modules ont été développés pour accompagner les jeunes dirigeants que nous recevons. ARPEJE s'applique donc aussi bien aux candidats à la création d'activités (« **pré-crédation** ») qu'aux dirigeants de jeunes d'entreprise (« **post-crédation** ») afin de les accompagner pendant la période difficile, à forte mortalité, des quatre premières années de fonctionnement.

### Le Centre de Diagnostic:

Afin de pérenniser les entreprises franciliennes dont la mortalité infantile est importante (50% dans les 3 ans d'existence), le Conseil Régional d'Ile de France a mis en œuvre le dispositif **CAP Entreprise** pour cofinancer à 90% H.T des conseils et/ou des formations pour les porteurs de projet et les dirigeants d'entreprise. Pour ce faire, les candidats doivent consulter un **centre de diagnostic** qui évaluera leurs besoins et prescrira les prestations nécessaires. Compte tenu de son expérience d'accompagnateur, SALVETERRA a souhaité intégrer ce dispositif. C'est ainsi que depuis 2005, Salvetera 78 est agréée **Centre de Diagnostic** dans le cadre du dispositif CAP Entreprise. Grâce à ses performances, cet agreement a été renouvelé tous les 2 ans.

Compte tenu des faibles résultats obtenus au niveau régional, ce dispositif a été interrompu fin 2010. Seul le suivi des candidats reçus ces dernières années restent financés par le Conseil Régional Ile de France.

## **Action spécifique en faveur des Seniors**

### **L'action Senior qui doit débuter en septembre 2011 se déclinera en 2 temps :**

1. L'offre avant création :

- Analyse des motivations du senior créateur
- Contrôle de l'adéquation entre le créateur et son projet d'entreprise
- Analyse de l'impact sur son statut social, fiscal et éventuellement sa retraite
- Aide au choix de la structure juridique et assistance à sa mise en place
- Assistance à l'élaboration du Business Plan
- Evaluation des besoins financiers et assistance à la recherche d'aides financières

2. L'offre après création :

- Réactualisation des prévisions initiales
- Aide au montage de tableaux de bord
- Assistance dans l'élaboration d'une politique de développement
- Evaluation des besoins financiers éventuels et aide à la recherche de financements
- Aide à la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines
- Aide au choix d'un changement de structure juridique éventuel

### **La communication de l'offre se fera par différents canaux :**

- Information lors de petits-déjeuners
- Séminaires de sensibilisation d'une journée
- Annonces dans les bulletins municipaux de la Celle Saint Cloud et des villes avoisinantes
- Information auprès de pôle Emploi de Versailles

**Tenue d'une permanence, à Salvetera, une fois par mois**

## **La PLATEFORME de Conseils pour les Petites Entreprises**

Fin 2007, après avoir rédigé son Schéma Régional pour le Développement Economique, la Région Ile de France a lancé un appel d'offre pour l'expérimentation d'une plate forme de conseil RH à destination des petites entreprises (moins de 20 salariés) aussi bien pour les dirigeants que pour les salariés.

Avec l'aide de nos 2 consultantes RH, Nathalie OLIVIER et Béatrice BENASSY, nous avons répondu à l'appel d'offre mais, malheureusement, seules les nouvelles maisons de l'emploi créées et financées par le CRIF ont été retenues.

Cela dit, ce projet de plateforme correspondant à un réel besoin des TPE/PME, nous avons donc décidé de l'intégrer dans notre offre pour le développement et la pérennisation des entreprises. Cette plateforme RH a retenu l'attention et obtenu le soutien de notre Députée Madame Colette Le MOAL, ce qui nous a permis de la mettre en œuvre en 2010.

En plus des conseils en RH, cette plateforme proposera progressivement des offres dans les autres domaines permettant aux dirigeants de rendre compétitives leurs entreprises tels que le développement personnel du dirigeant, l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, le management général de l'entreprise et des Finances etc...

Cette plateforme de services et conseils s'adressent à tous les dirigeants des entreprises de notre territoire, qu'elles aient été utilisatrices ou non de notre atelier Création ou de notre Centre de Diagnostic.

Malgré nos efforts pour faire connaître cette offre, le succès n'a pas été au rendez-vous. Une nouvelle tentative, à titre de pilote sera lancée en 2011 sur le territoire de Montesson avec la participation des groupes Carrefour et Vincy dont les sièges régionaux sont installés sur cette commune.

## **Le RESEAU D'ENTREPRISES**

Afin d'encourager le développement économique de son territoire et conscient des difficultés rencontrées pour l'animation des réseaux d'entreprises, le Conseil Régional Ile de France a mis en place un dispositif pour le financement d'initiatives dans ce domaine.

Salveterra78 ayant été reconnue comme un acteur performant sur son territoire, a mis en œuvre un premier Réseau en 2007-2008, puis un second en 2008-2009. L'animation de ce réseau permet aux dirigeants d'entreprise de notre territoire de se réunir tous les 2 mois afin de recevoir et de partager des informations sur des thèmes d'actualités, d'échanger sur leurs pratiques, et de mieux se connaître pour réaliser des affaires entre eux.

Avec le temps ce réseau s'est développé en s'interconnectant avec d'autres réseaux de notre territoire.

Après une courte interruption en 2009, l'animation de ce réseau a été relancée en 2010 mais la formule devra être revue pour une plus grande efficacité. Un projet de redynamisation a donc été confié à Isabelle GABREAU et Philippe MAUGAT pour la saison 2011-2012.

## **S.M.'A.G.E.**

### **(Services Mutualisés pour Accompagner au démarrage et au suivi des Groupements d'Employeurs)**

En juin 2005, nous avons décidé d'accompagner la mise en œuvre d'un projet très prometteur en matière de création d'emplois sur notre territoire : le Groupement d'Employeurs. Pour mémoire, un GE est une association loi 1901 qui recrute du personnel pour le mettre à disposition de ses membres. Les entreprises-adhérentes se partagent les salariés du GE en

fonction de leurs besoins. Le GE permet donc de concilier les besoins de flexibilité de l'entreprise et de sécurité du salarié ; en d'autres termes, c'est la « [flexisécurité](#) ».

Les avantages du dispositif sont multiples. Pour toutes les entreprises, associations ou collectivités, il permet de bénéficier des compétences de salariés qualifiés qu'elles n'auraient pas les moyens d'engager à temps plein. Elles bénéficient ainsi de salariés polyvalents et fidélisés qui connaissent les structures dans lesquelles ils interviennent.

Quant aux salariés, ils bénéficient d'un emploi à temps partiel dans une entreprise ou un d'un emploi à temps plein mutualisé entre 2 ou plusieurs entreprises, avec un seul bulletin de salaire, tout en conservant des missions variées.

Après avoir démontré la faisabilité d'une telle innovation en matière sociale, par la mise en œuvre de deux GE (**OPTIM'PME et OPTIM'A**), hébergés dans un local mis à notre disposition par la Ville dans l'Espace Solidarité Emploi, 29 Avenue Mesureur et après nous être assuré de leur pérennité, nous avons participé à leur prise en charge par GEM'DEMAIN, GE basé à Rueil. Et pour parfaire cette transmission, nous avons obtenu que Madame Jones, que nous avons dédiée à cette action, soit embauchée pour poursuivre et développée cette offre sur notre territoire et sur le département des Yvelines en général.

## **A.S.P.I.R.E (Accompagnement Spécifique Pour Impulser un Retour vers l'Emploi)**

Ce projet pilote, que nous avons proposé au Conseil Général des Yvelines, avait pour objet d'utiliser notre Réseau d'Entreprises et celui de l'Association Yvelines Insertion et Emploi, dont nous sommes partenaires, pour favoriser le retour à l'emploi des RMI-RSA.

L'idée a séduit nos interlocuteurs et nous avons noté avec plaisir qu'elle a été mise en œuvre directement par le Conseil Général des Yvelines via le recrutement de chargés de mission dans chaque Territoire d'Action Sociale du département.

Notre projet sera donc repris sous une autre forme, à destination des dirigeants d'entreprises, qui perçoivent encore le RSA, afin de les aider à pérenniser leur activité

Compte tenu de cette évolution, l'intitulé de ce projet devient donc : « **Accompagnement SPécifique Individualisé pour à aider à la Réussite des Entreprises** » nouvellement créées par des personnes issues des minimas sociaux, notamment RSA/RMIstes.

### **1. Partenariat avec la SORBONNE :**

Depuis 2001, à chaque rentrée universitaire, nous prenons en charge plusieurs groupes de 4 à 10 étudiants de la Sorbonne (Master 1 : sciences de gestion).

Cette année, le projet était de concevoir un **guide pratique de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise**, destiné à la fois aux *accompagnateurs*, aux *créateurs* (pré et post-crédation) et aux *repreneurs* de TPE (très petites entreprises de moins de 10 salariés).

Les étudiants de la promotion 2010-2011 (43 étudiants), encadrés par des consultants de Salveterra 78 ont été répartis en **4 groupes de projet**, chargés de traiter 4 thèmes complémentaires :

THEME 1 : Accompagnement stratégique, organisationnel et psychologique

THEME 2 : Accompagnement commercial et relationnel

THEME 3 : Accompagnement financier et comptable

THEME 4 : Accompagnement juridique, fiscal et social

Autres actions :

- 2 conférences sur l'Entrepreneuriat par Michel Jean-HANTUTE en Master 2

- 12 heures de cours sur le Business Plan par Michel DECHAUX en Master 2

## Partenariat avec le Lycée Corneille

(« Apprendre à entreprendre »)

Pour la onzième année consécutive, nous participons au projet « apprendre pour entreprendre » en partenariat avec le Lycée Corneille de la Celle Saint-Cloud et l'association AILE de Louveciennes.

C'est l'occasion proposée aux élèves de 6 classes de seconde, option économie, d'être suivis par des accompagnateurs pour l'élaboration d'un véritable **Business Plan** sur un projet de création d'entreprise, en complément de la formation théorique dispensée par leurs enseignants.

Les projets sont présentés par les élèves devant un jury en fin d'année scolaire et les finalistes reçoivent des cadeaux offerts par les sponsors de l'opération (Caisse d'Epargne etc...). Ce Projet est suivi et animé par Philippe MAUGAT.

## Partenariat avec l'Association INPOURTOUS

(INsertion par INternet et INformatique POUR TOUS),

Dès 1998, Salveterra 78 a ouvert un espace bureautique avec du matériel de récupération, pour les candidats à la création et pour les demandeurs d'emploi suivis par l'ANPE locale. Avec le temps et l'aide de nos partenaires, notamment le Conseil Général des Yvelines depuis 2002 et la Caisse d'Epargne en 2006 et 2007, nous avons pu équiper la Maison des créateurs d'entreprise avec du matériel et des logiciels récents sur lesquels nous pouvons proposer des initiations à tarif réduit, sur les outils bureautiques et INTERNET

Après 6 ans de fonctionnement, SALVETERRA 78, a décidé de créer, à ses côtés, un organisme de formation sous forme associative, baptisé « INPOURTOUS » .

Au rythme actuel, **Inpourto** peut accueillir plus de **100 stagiaires par an**, sans compter les « utilisateurs à l'heure » qui viennent lire ou envoyer leur courrier, notamment pour des recherches d'emploi.

De plus, pour améliorer les chances de réinsertion, un « **service de soutien** » est proposé aux stagiaires après embauche, en nocturne (de 17H à 20h), pour apporter un complément de formation pour ceux qui connaissent des difficultés sur leur nouveau poste de travail. Ce



service « *après vente* » a permis de perfectionner la pratique des nouveaux embauchés dans leur nouvel environnement professionnel et par conséquent de consolider leur intégration. Ce service permet aussi de rassurer les employeurs et les inciter à accepter l'embauche de personnes n'ayant pas ou peu d'expérience suffisante pour donner immédiatement satisfaction dans leur nouvel emploi.

En 2008, INPOURTOUS a décidé de créer l'association **INPOURTOUS à domicile** pour intervenir à domicile et être éligible au CESU.

Depuis 2009, INPOURTOUS propose une nouvelle offre de formation sur le logiciel CIEL.

## **2. Partenariat avec l'association Y.I.E.**

### **(Yvelines Insertion et Emploi)**

Depuis 2007, Salveterra 78 participe au fonctionnement de l'association **YIE** (Yvelines Insertion Emploi) financée par le Conseil Général des Yvelines, dont la vocation est de créer et renforcer les contacts entre les entreprises « **pilotes de l'insertion** » des Yvelines et tous les acteurs de l'insertion du département. Pour sa première année, YIE avait labellisé 30 entreprises qui ont acceptées d'embaucher des RSA/RMIstes. Aujourd'hui, YIE a déjà labellisé près de 100 entreprises yvelinoises.

Salveterra 78 est représentée au bureau de l'association par son Président.

## **3. Partenariat avec l'association Yvelines Actives**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, Salveterra 78 participe au fonctionnement de l'association **Yvelines Actives**, département de France Active, dont l'objet est le financement de projets de création ou de reprise d'entreprises. Financement direct via NACRE, PCE à taux zéro, ou garantie bancaire. Salveterra 78 y est représentant au bureau par son Président et au comité des prêts par Jacques PFAFF.

Au terme de sa deuxième année, Yvelines Actives a participé au financement de 60 TPE (106 emplois) et 11 structures solidaires (108 emplois consolidés).

## **4. Partenariat avec A.C.E. (Association Cadre Emploi)**

Depuis l'ouverture de la Maison des créateurs, nous avons reçu des candidats qui s'intéressaient à la création d'entreprise uniquement pour créer leur propre emploi. Pendant la phase de validation de leur offre auprès de clients potentiels, ils se présentaient comme des « **offreurs de services** » et non plus comme des « **demandeurs d'emploi** ». Ainsi, nombreux furent ceux qui retrouvèrent un emploi de salariés.

Afin d'accompagner plus efficacement ces candidats, Salveterra 78 a conclu en 2009 un accord avec l'association A.C.E., spécialisée dans ce domaine, car de son côté, il lui arrive de recevoir des candidats qui, après mûre réflexion se décident à créer leur entreprise.

Ce nouveau partenariat permet aux 2 associations de répondre plus globalement aux besoins de notre territoire. En 2009 et 2010, nous avons eu le plaisir d'accompagner plusieurs candidats a créé leur entreprise.

## **5. Partenariat avec l'association Suzanne Michaux**

Saluons la bonne vitalité de l'Association « **Suzanne MICHAUX** », dont l'objet est

l'insertion par l'économique d'un public en difficulté, que nous avons accompagnée sur les fonds baptismaux en 2003. Elle est installée à Versailles et compte aujourd'hui 22 accompagnateurs formés à notre méthode. Elle a déjà reçu près de 500 candidats et a participé à la création de plus de 100 entreprises, dont 80 % sont toujours en activité. Notre Association y est représentée par Jacques PFAFF.

\* \* \* \* \*

En conclusion, je souhaite la bienvenue à Frederik LE GOFF qui nous a rejoint en septembre dernier pour prendre en charge la gestion administrative de notre association et bien entendu, je profite de cette assemblée pour remercier nos partenaires et membres bienfaiteurs qui nous ont permis ces belles réalisations, et surtout tous les membres bénévoles / accompagnateurs de Salveterra 78 qui donnent de leur temps, apportent leurs savoir-faire, et font preuve d'un dynamisme exceptionnel que nous envient bien d'autres associations.

***Michel-Jean Hantute***  
Président

***Michel Déchaux***  
Secrétaire Général

***Entreprises & collectivités partenaires :***

La Caisse des Dépôts Ile de France,  
La Caisse d'épargne Ile de France Ouest  
Michel Bourroux (AXA), la Mondiale,  
Villes de la Celle Saint-Cloud, Bougival,  
Conseil Général des Yvelines,  
DDTEFP des Yvelines et la DRTEFP Ile de France,  
Conseil Régional Ile de France